

# LINGETTES ARVO 21 SR IAA

Date de mise à jour : 30/11/2015

Version FT: 07

## DESCRIPTION

### Lingettes désinfectantes sans rinçage

Lingette désinfectante à usage unique pour la désinfection des surfaces : méthode sûre, rapide et pratique pour appliquer une dose adéquate de désinfectant.

Désinfection sans rinçage, rapide et efficace en cours de production, apportant sécurité et gain de productivité.

**MATIÈRE ACTIVE :** Ethanol (n° CAS 64-17-5) à 60% (530 g/l)

Ce produit est compatible avec tous les types de matériaux y compris aluminium et alliages, galvanisé.

Autorisé pour le nettoyage des surfaces et objets en contact avec des denrées alimentaires selon l'arrêté du 19/12/13 modifiant l'arrêté du 08/09/99.

## UTILISATIONS

Eliminer manuellement le maximum de résidus de production

### Type de materiel :

Toutes les surfaces et tous les ustensiles en contact avec les denrées alimentaires à désinfecter.

Type d'industrie	Méthode	Temp. utilisation °C	Conc. utilisation %	Temps de contact
Industries Agroalimentaires (Viande, poisson, salaison, lait, oeuf, fromage, boisson, plats cuisinés, panification, conserverie...). Collectivité	Surface par essuyage	Ambiante	Pur	1 à 5 min

### Type de materiel :

Distributeur automatique ou manuel.

Type d'industrie	Méthode	Temp. utilisation °C	Conc. utilisation %	Temps de contact
Industrie Agroalimentaire. Collectivité	Désinfection des mains par essuyage	Ambiante	Pur	1 à 5 min

Le rinçage systématique à l'eau potable des surfaces traitées et matériels d'application est facultatif (arrêté du 08 septembre 1999 modifié, annexe I, section 1b), mais conseillé à intervalle de temps régulier.

**CATALOGUE MATÉRIEL QUARON :** QUARON propose toute une gamme de matériels adaptés pour la sécurité du stockage (bac de rétention) et du transfert du produit (pompe vide fût, kit de soutirage), la maîtrise des concentrations (doseurs proportionnels) et la qualité de l'application (canon à mousse, centrale d'hygiène, pulvérisateur) pour tous les types de produits des gammes BASO/ARVO/INDAL.

Demander conseil à votre technico-commercial QUARON ou sur baso@quaron.com

## CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

**Aspect :** Tampon tissé

**Couleur :** Bleu(e)

**Densité :** Non applicable

**pH :** Non applicable

**DCO-valeur :** 1500mg O2/g

# LINGETTES ARVO 21 SR IAA

Date de mise à jour : 30/11/2015

Version FT: 07

## PROPRIETES BIOCIDES

Désinfectant autorisé par le Ministère de l'Agriculture ou le Ministère de l'Ecologie sous le numéro : 2020459

**BACTERICIDIE à 80 %** pour locaux de stockage (dont parois), matériel de transport, matériel de laiterie, matériel de stockage. Produits d'origine végétale (POV), Produits d'origine animale (POA), TP4  
EN1276 - 5 Min - 20°C en condition de propreté (0,3 g/l d'albumine bovine) Souches additionnelles : Virus Influenza A (H1N1).

**BACTERICIDIE à 100 %** pour locaux de stockage (dont parois), matériel de stockage, matériel de transport, matériel de laiterie. Produits d'origine animale (POA), Produits d'origine végétale (POV), TP4  
EN13697 - 5 min - 20°C en condition de propreté (0,3 g/l d'albumine bovine),(1 % de lait)

**FONGICIDIE à 100 %** pour locaux de stockage (dont parois), matériel de stockage, matériel de transport, matériel de transport de la nourriture d'élevage. Produits d'origine animale (POA), Produits d'origine végétale (POV), TP4  
EN1650 - 5 Min - 20°C en condition de propreté (0,3 g/l d'albumine bovine)

**BACTERICIDIE à 4 ml** pour hygiène des mains. TP1  
EN1500 - 1 min - 20°C

**FONGICIDIE à 100 %** pour locaux de stockage (dont parois), matériel de stockage, matériel de transport, matériel de transport de la nourriture d'élevage. Produits d'origine animale (POA), Produits d'origine végétale (POV), TP4  
EN13697 - 5 min - 20°C en condition de propreté (0,3 g/l d'albumine bovine)

**Règlement Biocide 528/2012 UE. Autres usages biocides, Type de produit (TP) n° :**

- 1 - Produits biocides destinés à l'hygiène humaine
- 2 - Désinfectants utilisés dans le domaine privé et dans le domaine de la santé publique et autres produits biocides
- 4 - Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

## CONDITIONNEMENTS

**Types de conditionnements disponibles :**

Seau perdu de 500 lingettes (230x230mm) par palette de 80 seaux. Carton 10 boîtes perdues de 200 lingettes (200x200mm) par palette de 50 cartons.

**DLUO :** 2 ans, voir conditionnement

## CONSIGNES DE SECURITE

**Recommandations d'utilisation :** Fiche de données de sécurité (FDS) sur demande. En cas d'urgence, contactez le centre anti-poison de Nancy (03 83 32 36 36). L'emballage vide ne doit pas être réutilisé, il doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous la responsabilité du détenteur de ce déchet. Usage strictement réservé aux professionnels. Dangereux, respecter les précautions d'emploi. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

**Précaution à prendre pour une manipulation sans danger, matières incompatibles, produits incompatibles :** Se reporter aux chapitres 7.1, 7.2 et 8.2 de la fiche de données de sécurité.

**Conditions de stockage :** Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Eviter : Chaleur et lumière solaire. Sources d'inflammation.

## TRAITEMENTS DES DECHETS

**Traitement des déchets :** Se reporter au chapitre 13 de la FDS

Motif de la mise à jour : Spécifications

Adresse de contact

QUARON Hygiène et Désinfection est certifié

# LINGETTES ARVO 21 SR IAA

Date de mise à jour : 30/11/2015

Version FT: 07

**QUARON H&D**

**BP 89152**

**3 Rue de la Buhotière**

**35091 RENNES CEDEX 9 - FRANCE**

**Tel. : +33 (0)2 99 29 46 75**

**Fax : +33 (0)2 99 29 46 86**

**[baso@quaron.com](mailto:baso@quaron.com) - [www.basoarvo.com](http://www.basoarvo.com) / [www.quaron.com](http://www.quaron.com)**

**ISO 9001: 2008**

**ISO 14001: 2004 (Rennes)**

Les fiches de données de sécurité sont envoyées par mail selon les dispositions réglementaires lors de l'expédition de nos produits. Elles sont également disponibles auprès de notre force de vente.

Litiges : Le tribunal de commerce de Rennes est seul compétent. "le contenu de cette documentation relatif aux applications, n'engage en rien notre responsabilité. Tous les renseignements sont donnés à titre indicatif et les conditions d'emploi doivent être adaptées à chaque cas particulier par l'utilisateur."

